



L'absence d'études d'impact, l'ennemie du climat

Table des matières

À propos des auteurs	3
A propos de l'Institut Sapiens	4
Introduction	5
Partie I – La préférence pour le court terme nuit à l'économie	8
A) Des décisions politiques allant à l'encontre de l'intérêt économique	8
• Le paradoxe des néonicotinoïdes	8
• L'imbroglia autour de la voiture thermique	11
• La rénovation qui supprime des logements	13
• L'interdiction aveugle et uniforme des PFASs (Substances Per- et Poly-fluoroalkylées)	15
B) Des interdictions aux motivations militantes	17
Partie II – La transition écologique a besoin de croissance économique	21
A) Le développement économique conditionne la réussite écologique	21
B) La transition écologique ne se fera pas sans les ménages	23
Partie III – Nos propositions pour renouer avec la rationalité des décisions politiques	27
A) Le recours systématique à des études d'impact ex-ante	27
B) L'amélioration de la culture scientifique des décideurs et de l'opinion publique	30
Conclusion	33

À propos des auteurs



Olivier Babeau

Président fondateur de l'Institut Sapiens

Ancien élève de l'ENS de Cachan, diplômé de l'ESCP, agrégé d'économie et docteur en sciences de gestion, Olivier Babeau est professeur à l'université de Bordeaux. Il est notamment l'auteur de *La Tyrannie du Divertissement* (Buchet Chastel, 2023) *Désordre numérique* (Buchet Chastel, 2020) *l'Horreur politique* (Les Belles Lettres, 2017) et de *l'Éloge de l'hypocrisie* (Cerf, 2018). Il intervient très régulièrement dans les médias pour décrypter l'actualité économique et politique.



Erwann Tison

Directeur des études de l'Institut Sapiens

Macro-économiste de formation et diplômé de la faculté des sciences économiques et de gestion de Strasbourg, il intervient régulièrement dans les médias pour commenter les actualités liées au marché du travail, aux politiques sociales, aux questions de formation et aux problématiques européennes. Il est également chargé de cours à la faculté d'économie de l'Université de Strasbourg. Il codirige également les observatoires « santé et innovation », « emplois, formation et compétences » et « immobilier et logement » de l'Institut Sapiens. Il a publié « les robots, mon emploi et moi » (2019) et « un robot dans ma voiture » (2020) aux éditions ESKA



À propos de l'Institut Sapiens

L'Institut Sapiens est un *think tank* (laboratoire d'idées) indépendant et non partisan réfléchissant aux nouvelles conditions d'une prospérité partagée à l'ère numérique. L'humanisme est sa valeur fondamentale. Son objectif est d'éclairer le débat économique et social français et européen.

Il fédère un large réseau d'experts issus de tous horizons, universitaires, avocats, chefs d'entreprise, entrepreneurs, hauts fonctionnaires, autour d'adhérents intéressés par les grands débats actuels. Sapiens s'attache à relayer les recherches académiques les plus en pointe.

Les travaux de Sapiens sont structurés autour de **dix observatoires thématiques** : développement durable ; agriculture ; IA et éthique ; science et société ; santé et innovation ; travail, formation et compétences ; politiques, territoire et cohésion sociale ; innovation économique et sociale ; droit social ; immobilier.

Pour en savoir plus, visitez notre site internet : institutsapiens.fr





Introduction

La transition écologique est le défi impératif de notre temps. La répétition régulière d'épisodes climatiques défavorables nous le rappelle et nous oblige à effectuer des transformations importantes. La sauvegarde de l'environnement est un objectif incontournable, que nous nous devons d'adopter de manière collective si nous voulons conserver la vivabilité de notre planète. Maintenir ce bien commun passera par des mesures drastiques sur nos structures de production, notamment pour réduire au maximum nos émissions de CO₂. Mais la prise de conscience collective sur ce point va bien au-delà de la simple question du carbone. La santé environnementale est également devenue un objectif. Que ce soit dans une optique de maintien de la biodiversité ou comme élément d'une vision holistique de la santé humaine, cet élément est devenu un incontournable de nos politiques publiques.

Pour servir cet agenda, les rapports scientifiques nous servent de boussoles et de boîtes à outils. Les bilans du GIEC sont devenus une véritable parole d'évangile, leur publication faisant l'objet d'un traitement médiatique important. Mais là où le bât blesse, c'est

qu'ils sont souvent mécompris. Leur complexité – relative – et leur densité sont parfois des freins à son appropriation par le plus grand nombre. Et cela, certaines ONG, souvent pantins d'autres groupes qui les financent et les manœuvres, l'ont bien compris et l'utilisent à leur avantage. Ces groupes organisés, dont l'écologisme autoproclamé cache souvent un anti-libéralisme primaire, font de la sauvegarde de l'environnement un prétexte pour avancer leur agenda militant. Certaines entités par exemple, profondément anti-nucléaires, s'appuient sur les conclusions du GIEC pour justifier l'impératif écologique, en occultant le fait que l'atome est présenté par l'organisme comme une solution et un recours indispensable pour décarboner nos économies. En surfant sur la méconnaissance scientifique des citoyens et des médias, elles kidnappent le débat public en avançant uniquement les solutions allant dans leur sens idéologique.

Ce mécanisme est délétère parce que ces ONG sont très visibles dans le débat public et donc fortement audibles chez les politiques. En revêtant les habits des défenseurs exclusifs de l'environnement, se présentant comme les promoteurs exclusifs du seul avenir enviable, elles assoient une crédibilité ne reposant que sur leur compétence en communication. En agitant le spectre de la fin du monde, elles jouent sur les peurs d'une population tellement désireuse de sortir de l'impasse actuelle qu'elle serait prête à accepter des solutions extrêmes et néfastes donnant l'illusion de l'efficacité. Le corollaire est une forte présence de ces solutions « magiques » sans aucun fondement scientifique dans le carquois de nos élus et de certains fonctionnaires. Ces derniers, eux-mêmes majoritairement dénués d'un bagage scientifique correct, sont prêts à embrasser la facilité de solutions simplistes mais présentant d'importants dividendes politiques, quitte à faire fi des conséquences sur le futur.

« Rappelons-nous en 2012 de l'affaire Séralini, où la plupart des médias dont l'Obs étaient tombés dans le piège savamment mis en scène par les anti-OGM. Les titres comme « Oui, les OGM sont des poisons »¹ avaient provoqué un émoi national malgré les commentaires d'autres scientifiques disant l'inverse. Le ministre de l'époque, Stéphane Le Foll, avait alors décidé d'interdire le NK 603 (le maïs génétiquement modifié mis en cause) sans s'appuyer sur aucune étude ou preuve scientifique, voulant ainsi surfer sur l'opinion publique du moment. Six années plus tard, les études contradictoires sont venues révéler soit une incompetence scientifique, soit une fraude délibérée » relate Jean-Yves Le Déaut², alors député.

1 <https://www.nouvelobs.com/sante/ogm-le-scandale/20120918.OBS2686/exclusif-oui-les-ogm-sont-des-poisons.html>

2 Ancien député, ancien président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques – auditionné le 28 août 2023

Il aurait fallu, à son avis, saisir une commission officielle pour vérifier l'intégrité scientifique de ces travaux

La primauté de la facilité du court terme sur l'exigence du long terme a d'importantes conséquences économiques et sociales. Se faisant, en France et en Europe, nous avons fortement affaibli notre agriculture, notre production d'énergie, notre secteur aéronautique, notre industrie automobile ou encore notre capacité à construire des logements. Nous montrerons dans cette note, à travers quelques exemples concrets tristement emblématiques, que la volonté des élus de prendre des mesures symboliques pour plaire aux ONG organisées dans le but de gagner la prochaine élection, sans aucun recul ou fondement scientifique, casse le moteur économique de la croissance, entraîne des conséquences sociales désastreuses pour finir par nuire in fine à l'ordre écologique et donc à ajouter du chaos au chaos. Nous montrerons ainsi dans un premier temps que la préférence pour le court terme nuit à l'économie, avant de montrer dans un deuxième temps que cette nuisance ampute notre potentiel écologique, puis de discuter dans un troisième temps des solutions à mettre en place pour en finir avec cette situation délétère, notamment en systématisant les études d'impact indépendantes de manière *ex ante*.



Partie I – La préférence pour le court terme nuit à l'économie

A) Des décisions politiques allant à l'encontre de l'intérêt économique

L'impératif écologique s'accélère au rythme des manifestations du dérèglement climatique. Cela oblige les élus à se positionner sur cette thématique en déployant d'importantes promesses visibles aux effets immédiats pouvant figurer à leur bilan lors de la prochaine échéance électorale. Une ambition qui serait à saluer si elle ne se faisait pas au détriment de notre potentiel économique et de notre cohésion sociale. Les exemples allant dans ce sens ces dernières années sont malheureusement légion et multisectoriels.

- *Le paradoxe des néonicotinoïdes*

Depuis une dizaine d'années, les agriculteurs français se battent contre la *Drosophila Suzukii*, un minuscule moucheron invasif

pendant ses œufs dans les cerises à maturité, particulièrement lorsque le temps est chaud et humide. Pour tenter de contrer son expansion, néfaste pour la production de cerises, les producteurs disposaient du diméthoate, une molécule chimique particulièrement efficace contre ce nuisible. Malheureusement pour eux, celle-ci a été interdite par la Commission européenne en 2016 – et ce malgré les demandes de maintien des agriculteurs à l'époque, qui craignaient une importante hausse de leur charge de travail et une potentielle baisse de leurs rendements. Six ans plus tard, la même Commission refuse de renouveler l'homologation du phosmet, un insecticide efficace et utilisé en substitut contre la *Drosophila Suzukii*, au motif d'un « potentiel risque aigu et chronique élevé pour les consommateurs et pour la faune » soulevé par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA).

L'interdiction de ces produits a eu un impact important sur la production de cerises : alors que la France en produisait 90.000 tonnes en moyenne par an dans les années 1980, elle n'en récolte plus que 36.900 tonnes, accusant même une baisse de 5% cette année³. Par le jeu de l'offre et de la demande, la pénurie ainsi organisée a entraîné une hausse de 20% du prix du kilo de cerises, passant en moyenne de 7,32€ en 2022 à 8,80€⁴ aujourd'hui. Les consommateurs n'ont pas d'autres choix que de se tourner vers des productions importées, pouvant être traitées avec des produits interdits en France et en Europe, à plus bas prix. En organisant ces interdictions, contre la volonté des agriculteurs, la Commission a ainsi fortement affaibli la filière de production de cerises tout en n'assurant pas aux consommateurs un produit dénué de pesticides. L'objectif environnemental, sans être complété d'une volonté de trouver des substituts efficaces utiles aux agriculteurs et respectueux de la biodiversité, a fortement fragilisé économiquement les producteurs sans parvenir à éradiquer définitivement l'utilisation des produits ciblés.

Autre exemple emblématique de cette aporie, celui des néonicotinoïdes et de la production de betteraves sucrières. La France a toujours été un poids lourd dans la production de sucre. Mais depuis quelques années, la production betteravière est victime d'une épidémie de jaunisse provoquée par les pucerons. Un fléau ayant amputé de moitié la production sucrière française en 2020. Pour lutter contre ces nuisibles, les agriculteurs ont à leur disposition des pesticides efficaces, les néonicotinoïdes. Malheureusement, ces derniers sont dans le collimateur de nombreuses ONG, les définissant

3 lafranceagricole.fr/cultures/article/841215/la-production-de-cerise-revue-a-la-baisse#:~:text=«%20Au%20er%20juin%2C%20la%20production,publiée%20le%2014%20juin%202023.m

4 <https://www.interfel.com/>

comme des tueurs d'abeilles. « Un qualificatif ne correspondant pas à l'usage fait dans le cas de la betterave. Etant pulvérisé avant la floraison, moment attirant les abeilles, ce pesticide ne peut leur être fatal » souligne Catherine Regnault Roger⁵. Malgré cela, et en opposition avec la décision de la Commission européenne de suspendre l'interdiction des néonicotinoïdes à destination des betteraves pour non-danger pour les abeilles, la France a tout de même souhaité prohiber ce produit en surtransposant la directive de manière totalement zélée, devenant ainsi le seul pays au monde à l'interdire totalement⁶.

Encadré – ce que dit la science sur la dangerosité des néonicotinoïdes

La létalité, humaine et animale, de ces produits est très souvent mise en avant par ses détracteurs. Comme souvent dans cette situation, il est plus intéressant d'observer les résultats scientifiques en la matière plutôt que de céder à l'émotion de l'instant.

Pour ce qui concerne les pollinisateurs – les abeilles en premier lieu – l'Autorité Européenne de la Sécurité Alimentaire (EFSA) a pointé le « faible risque » de contamination par ce biais⁷, l'abeille étant attiré par la floraison, moment non concerné par l'utilisation de ce pesticide. Pour elle, l'enjeu se situe plutôt au moment de l'après culture, où la plante suivant la betterave ne devra pas être attirante pour cette espèce pour éviter qu'elle ne vienne butiner sur un lieu où les eaux pourraient comporter quelques résidus de ce produit.

Pour ce qui concerne l'humain, de nombreuses ONG ont dénoncé la part importante de nos produits agricoles contenant des néonicotinoïdes, faisant fi de leur concentration, oubliant ainsi que c'est la dose qui fait le poison. En 2018, l'ANSES a réalisé une étude d'ampleur sur les potentiels risques de ce produit sur la santé humaine. Leurs conclusions révèlent que « il n'y pas en évidence d'effet nocif pour la santé humaine, dans le respect des conditions d'emploi fixées dans les autorisations de mise sur le marché »⁸. Des résultats allant à rebours des conclusions véhiculées ici et là par les opposants au système agricole moderne et commercial.

5 Professeure émérite à l'Université de Pau, spécialiste des questions agricoles – auditionnée le 28 juin 2023

6 https://www.lepoint.fr/environnement/neonicotinoïdes-la-france-devient-le-seul-pays-au-monde-a-tous-les-interdire-25-01-2023-2506097_1927.php

7 Peer review of the pesticide risk assessment for bees for the active substance imidacloprid considering the uses as seed treatments and granules, EFSA, Février 2018 <https://efsa.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.2903/j.efsa.2018.5178>

8 <https://www.anses.fr/fr/content/n%C3%A9onicotino%C3%AFdes-l%E2%80%99anses-publie-son-second-rapport-d%E2%80%99%C3%A9tape-sur-les-alternatives-et-les>

« Sur cette question, il y a eu un lobby fantastique de la part d'ONG très fortes et très organisées. Elles ont biaisé l'appréciation que l'on pouvait avoir de ce produit. Alors que l'Union Européenne laissait la possibilité de recourir aux néonicotinoïdes, la France en a totalement interdit l'épandage pour plaire aux voix militantes. Résultat, la filière de la betterave va aujourd'hui très mal. Elle est tellement fragilisée par cette décision, que si elle venait à subir une attaque de pucerons cette année, la filière métropolitaine pourrait totalement disparaître, obligeant la France à devoir importer du sucre de Pologne » ajoute-t-elle.

Cette course à la sur-règlementation, réalisée pour des raisons politiques, sans appuis scientifiques et en absence de véritables alternatives crédibles et innovantes, est en train de tuer une filière d'excellence française, organisée depuis 1812⁹.

- *L'imbroglie autour de la voiture thermique*

Dans la course à la réduction des émissions de CO₂, la voiture figure en bonne position des leviers à activer. Même si le secteur a réalisé d'importants efforts depuis plusieurs années, faisant notamment diminuer les émissions moyennes par kilomètre de 43% depuis 1995 (passant de 176g de CO₂ à 103g)¹⁰, l'automobile continue de représenter 6% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde¹¹. Pour amplifier cet effort, la voie choisie est celle de l'électrification du parc automobile.

L'objectif n'est pas ici de discuter du bien-fondé ou non du véhicule électrique - qui présente des avantages indéniables sur le plan de la neutralité carbone, qui sont néanmoins à nuancer lorsqu'on prend en compte le coût écologique global de sa production - mais d'interroger la méthode. Pour inciter les ménages à acquérir un véhicule électrique et à se débarrasser de leur modèle thermique, l'Union Européenne a décidé d'interdire la vente de voitures neuves émettant du carbone¹² d'ici 2035. Une décision prise sans concertation avec les industriels, vécu comme une « brutalité » par eux.

9 https://www.snfs.fr/site/index.php?option=com_content&view=article&id=72&Itemid=132#:~:text=En%201812%2C%20un%20autre%20D%C3%A9cret,de%20betterave%20sont%20en%20activit%C3%A9.

10 <https://carlabelling.ademe.fr/chiffrescler/r/evolutionTauxCo2>

11 <https://www.fiches-auto.fr/articles-auto/energie-et-pollution/s-2373-quelle-est-la-part-de-co2-emise-par-les-voitures-.php#:~:text=Part%20du%20CO2%20%C3%A9mise%20dans%20le%20MONDE&text=Automobiles%20%3A%206%25%20des%20%C3%A9missions%20de,Avions%20%3A%202%25>

12 https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/economy/20221019STO44572/interdiction-de-l-ue-sur-la-vente-de-voitures-neuves-a-partir-de-2035-expliquee?at_campaign=20234-Green&at_medium=Google_Ads&at_platform=Search&at_creation=DSA&at_goal=TR_G&at_audience=&at_topic=Emissions&gclid=CjwKCAjw2K6lBhBXEiwA5RjtCZYSq6aNOrGXl-2JAEKYcG4iB7iIoLLz8QSF EK5b2XSZ7l6krlxxqChoCNrYQAvD_BwE

Dans un entretien au Figaro¹³, Carlos Tavares explique qu'il voit dans cette décision unanime la preuve « d'une déconnexion forte entre la société civile et les élus » risquant de « dérouler le tapis rouge à l'industrie chinoise ». S'il rajoute « qu'actuellement, aucun constructeur n'est réellement prêt sur le plan technologique » il souligne que « l'on demande à des champions de basket de se mettre au saut à la perche. Cela ne se fait pas du jour au lendemain, il faut changer nos technologies et nos organisations, adapter nos dispositifs industriels dans un temps très court et dans des sociétés occidentales n'aimant pas beaucoup le changement ». On comprend à travers cette déclaration que le risque de cette décision hautement symbolique est de précipiter à terre l'industrie automobile européenne, qui rappelons-le, emploie 13 millions de personnes en Europe et représente 7% du PIB communautaire. A l'instar des cerises, nous risquons donc de mettre à terre notre propre industrie au profit d'une consommation de produits confectionnés dans des conditions sociales et environnementales aux antipodes des valeurs que nous souhaitons véhiculer.

En plus de fragiliser un pan important de l'économie européenne, cette décision risque de n'avoir que peu d'effets sur la réduction des émissions de CO₂. Comme nous l'avons montré dans une précédente étude¹⁴, la mobilité électrique est pertinente sur les petites distances, en faisant un modèle parfait pour les déplacements citadins, mais perdant de son intérêt sur les longs trajets, les plus gros gabarits électriques au coût écologique de production plus importants ne présentent pas un avantage comparatif décisif par rapport aux véhicules thermiques performants

Graphique 1 – comparaison des émissions liées aux véhicules thermiques et électriques (CO₂/km sur 100 000km)¹⁵

Phase	Thermique urbaine	Thermique routière	Electrique urbaine	Electrique routière
Utilisation	110	130	0	0
Recharge	0	0	50	50
Batterie	0	0	24	72
Total	110	130	74	122

13 <https://www.lefigaro.fr/societes/carlos-tavares-avec-la-voiture-electrique-l-europe-a-deroule-le-tapis-rouge-aux-constructeurs-chinois-20230705>

14 <https://www.institutsapiens.fr/observatoire/interdiction-des-vehicules-thermiques-neufs-en-2035-dans-lue-une-decision-eclairce/>

15 Idem

Ajoutons à cela que l'électrification totale du parc automobile impliquerait d'augmenter fortement les bornes de recharges présentes sur les autoroutes. Pour satisfaire la demande des jours de « grande transhumance » comme c'est le cas au début du mois d'août en France, il faudrait installer pas moins de 92 bornes sur chacune des 450 stations-services autoroutières pour parvenir à alimenter lesdits véhicules.

Cette décision, adossée à aucune étude économique préalable, a pourtant été acceptée par les constructeurs, qui ont incorporé cette nouvelle contrainte pour faire pivoter leur stratégie industrielle. La plupart des grands constructeurs européens ont donc rapidement fait évoluer leurs moyens de production et leur ingénierie à coup d'importants investissements pour préparer cette échéance. Le problème est qu'elle ne semble pas encore inscrite dans le marbre. En effet, au début du dernier trimestre, le commissaire Thierry Breton¹⁶ a fait volte-face en annonçant que cette décision n'était pas encore entérinée et qu'elle pouvait encore évoluer. Une déclaration ayant déclenché une colère froide de la part des constructeurs français, voyant dans ces atermoiements un danger pour la filière. En ayant déjà commencé à travailler sur leur adaptation à cette transition, ce potentiel revirement pourrait venir anéantir leurs investissements en la matière. La moralité de cette histoire semble assez simple, plutôt que de devoir revenir sur de mauvaises décisions, le mieux est de prendre le temps de la réflexion avec les acteurs concernés et les experts de la filière, sur la base d'une étude économique complète et sérieuse. Une morale à appliquer à la nouvelle directive européenne sur les batteries, entrée en vigueur en août 2023¹⁷ et qui semble avoir avancé sans prendre en compte les avis négatifs des analyses d'impact publiés dès 2020, appelant notamment à la mise en avant préalable de « réponses nécessaires tout au long d'une chaîne de valeur complexe »¹⁸ pour éviter de déstabiliser une industrie essentielle.

- *La rénovation qui supprime des logements*

L'immobilier étant responsable de plus de 25% des émissions françaises de gaz à effet de serre¹⁹, il est normal qu'il soit dans les priorités de transformation. C'est à ce titre qu'il a fait l'objet d'un traitement particulier dans les propositions de la convention citoyenne

16 https://www.bfmtv.com/auto/fin-des-moteurs-thermiques-en-2035-thierry-breton-assure-qu-aucune-decision-n-a-ete-prise_AV-202303130265.html

17 https://france.representation.ec.europa.eu/informations/economie-circulaire-entree-en-vigueur-de-la-loi-sur-des-batteries-plus-durables-circulaires-et-sures-2023-08-17_fr

18 https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:4b5d88a6-3ad8-11eb-b27b-01aa75e-d71a1.0018.02/DOC_1&format=PDF

19 Source : ADEME

pour le climat, qui avait édicté tout une panoplie de propositions visant à le verdir rapidement. C'est pour satisfaire cet objectif que l'exécutif a multiplié les textes visant à placer le développement durable au cœur des politiques publiques liées au logement. Ainsi, depuis 2019 pas moins de quatre grands textes porteurs de normes ont ainsi été ratifiés : la loi énergie-climat (2019), la RT2020 (2020), la loi climat et résilience (2021) et la RE 2020 (2022). Une inflation normative visant à se passer progressivement des énergies fossiles dans la construction et l'alimentation des logements, à inciter à la rénovation thermique des bâtiments, à généraliser la construction de bâtiments à énergie positive ou encore à ne plus artificialiser les sols pour sauvegarder les espaces verts et la biodiversité. Des mesures poursuivant là encore un objectif difficilement contestable, mais dont les effets risquent d'être dévastateurs.

L'une des mesures les plus emblématiques est sans conteste l'interdiction de location des passoires thermiques (logements appartenant aux catégories F et G du DPE) d'ici 2028 dans le but d'inciter à leur rénovation. Concrètement, cela signifie que le texte « énergie-climat » organise la sortie du marché de 4,8 millions de logements (soit 17% du parc national) si ces derniers ne sont pas rénovés dans les quatre prochaines années. Une puissante incitation à destination des propriétaires qui pourrait marcher si son coût n'était pas si important et si le marché n'était pas dans une situation de pénurie importante (la Fondation Abbé Pierre estime que près de trois millions de personnes souffrent de mal-logement en France²⁰). Le rapport Sichel²¹ évalue à 38.000 euros l'effort moyen de rénovation par logement. Un montant qui place l'effort global d'investissement pour les ménages à 182 milliards d'euros (7,3 points de PIB, plus du double du budget de l'éducation nationale). Une somme colossale devant être acquittée par les ménages avant 2028 pour éviter une grave crise du logement. Nos estimations montrent que les différentes mesures environnementales pesant sur le secteur immobilier combinées à la croissance démographique de notre pays, pourraient engendrer un déficit de 5,6 millions de logements d'ici 2040²².

En ayant pris cette décision drastique en 2019 sans s'être appuyé sur des études sérieuses et chiffrées quant à son impact et sa réalisation (le rapport quantifiant l'effort financier a été publié... deux ans après la mise en œuvre de la loi) le gouvernement prend le risque soit de créer une crise locative inédite, soit de se dédire sur les sanctions et de perdre toute crédibilité en matière de régulation

20 https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/2023-01/REML2023_Dossierdesynthese_complet.pdf

21 Rapport pour une réhabilitation énergétique massive, simple et inclusive des logements privés, caisse des dépôts, mars 2021

22 « Logement : alerte sur le ZAN. *Les conséquences négligées des mesures environnementales* » octobre 2022

environnementale. Là encore nous pouvons malheureusement apprécier les ravages économiques d'une décision prise sans recul, au nom des bons sentiments, pour satisfaire aux demandes d'ONG militantes.

- *L'interdiction aveugle et uniforme des PFASs (Substances Per- et Poly-fluoroalkylées)*

Ce recueil de mesures passées prises sans études préalables pourrait se poursuivre et se décliner à l'infini. Malheureusement, il s'écrit aussi au futur. D'importantes décisions en cours de finalisation pourraient voir le jour dans les prochains mois, causant d'importants dégâts économiques, sociaux et environnementaux. C'est le cas notamment avec les substances per- et polyfluoroalkylées (PFASs), une dénomination regroupant plusieurs milliers de substances (plus de 12.000), utilisées dans l'ensemble de la société. Les principales critiques faites à ces produits concernent leur persistance dans l'environnement, les sols et les nappes phréatiques, sur de très longues durées²³. Une persistance due à la caractéristique de la liaison fluor-carbone très stable chimiquement et thermiquement, évitant une dégradation après son utilisation. « Grâce à leurs propriétés antiadhésives, imperméabilisantes, résistantes aux fortes chaleurs, ils sont largement utilisés depuis 1950 dans divers domaines industriels et produits de consommation courante : textiles, emballages alimentaires, adjuvants de mousses anti-incendie, revêtements antiadhésifs, cosmétiques, produits phytosanitaires et biomolécules, etc. »²⁴.

La dénomination PFASs regroupe de nombreuses substances. Il s'agit d'une famille de produits, très hétérogènes dans leurs caractéristiques, où la grande majorité est essentielle à notre quotidien et seuls quelques-uns représentent sont porteurs d'un risque qu'il faudrait contrôler. Le problème, c'est qu'il n'y a pas aujourd'hui de distinction faite entre les différents produits dans l'approche réglementaire.

La proposition de restriction, à l'initiative de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Suède, du Danemark et de la Norvège, vise à obtenir une interdiction européenne de la production, de l'utilisation, de la vente et de l'importation de PFASs, dans un délai allant jusqu'à 12 ans selon les alternatives existantes. La consultation publique, ouverte le 22 mars dernier, s'est poursuivie jusqu'au 25 septembre 2023 pour permettre à toutes les parties prenantes de s'exprimer

23 <https://www.rivm.nl/en/pfas/video-european-ban-on-pfas>

24 « PFAS : des substances chimiques dans le collimateur », sur Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, 12 mai 2022

sur le sujet. En France, certains députés n'ont pas attendu ce délai pour laisser leur surmoi réglementaire s'exprimer. Une proposition de loi portée par les écologistes, vise à interdire les PFASs dès 2025 lorsqu'il existe une alternative, avant de les bannir totalement en 2027²⁵. Une volonté de surtransposer un hypothétique futur règlement européen ne prenant pas en compte les éventuelles conséquences directes.

Le risque est « que cette interdiction européenne va toucher les PFASs de manière uniforme et totalement aveugle, sans aucune nomenclature » souligne Bruno Améduri²⁶. « Or toutes les PFASs ne se ressemblent pas. Il existe de petites molécules (masses molaires inférieures à 1000 g/mol) pouvant pénétrer dans les cellules, étant toxiques, persistantes, hydrosolubles et bioaccumulables contrairement aux macromolécules (ou polymères pouvant atteindre plusieurs millions de g/mol et qui ne passent pas à travers la membranes cellulaire), qui sont non nocives, non bioaccumulables, tolérées par le corps humains (stents, veines artificielles et prothèses cardiovasculaires) et impliquées dans de nombreuses utilisations de notre quotidien. En agro-chimie par exemple, la moitié des produits actifs contiennent au moins un atome de fluor pour permettre à la molécule de pénétrer plus facilement dans la plante et d'être plus efficace On peut relever de nombreuses utilisations comme le Prozac® (un antidépresseur), les insecticides, ou les produits de contraste en tomographie permettant de détecter une tumeur chez un patient. A cela s'ajoute de nombreuses applications plus High tech. Par exemple, les 4 millions de kilomètres de câbles sous l'océan dont certains (fibres optiques à base de polymères fluorés) acheminent internet et diverses informations le font grâce aux PFASs. Dans l'aéronautique, ces composants favorisent la sécurité des passagers en assurant une protection anti-feu des centaines de kilomètres de câbles. Les PFASs sont également utilisées comme membranes pour dessaler l'eau de mer, pour la climatisation dans les voitures (grâce aux gaz fluorés) et pour la construction de véhicules électriques (électrolytes polymères, liants pour électrodes et séparateurs), revêtements fins très stables aux UV pour panneaux photovoltaïques et véhicules à hydrogène équipés de membranes fluorées, dont une usine est en construction dans l'Oise. Plus concrètement, sans PFAS, les projets de gigafactories dans le Nord de la France deviennent tout simplement caduques ! Enfin, je rappelle que des peintures haute performance fluorées sont garanties 30 ans en extérieur évitant ainsi de devoir repeindre chaque année comme c'est le cas ailleurs » ajoute-t-il. Nous ne mesurons pas la quantité d'applications dépendant des PFASs. Une interdiction pure

25 https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b1138_proposition-loi

26 Directeur de recherche CNRS, chercheur à l'Institut Charles Gerhardt de Montpellier – auditionné le 28 juin 2023

et simple de tous ces composants, sans distinction, correspondrait à un enterrement de produits de haute valeur ajoutée utilisés dans de nombreux secteurs économiques, accélérant de surcroît la dépendance avec la Chine qui n'envisage aucune restriction.

L'interdiction est principalement motivée par l'existence d'hypothétiques substituts ou alternatives « mais contrairement à ce que dit l'Europe, ces alternatives n'existent pas. Dans le meilleur des cas, elles ne durent que quelques mois, contre 10 ou 20 ans pour matériaux à base de PFASs. Sommes-nous prêts à voler dans des avions dont la sécurité risque d'être moins établie? Interdire les PFASs revient à accélérer l'obsolescence programmée d'innombrables produits » alerte Bruno Améduri. Cela revient finalement à créer un nouveau problème écologique en tentant d'en résoudre un autre, tout en provoquant un carnage économique et social.

B) Des interdictions aux motivations militantes

Ils se nomment Greenpeace, le soulèvement de la Terre, Générations Futures ou encore Extinction rébellion et leur principal mantra est de pointer des rouages essentiels de notre économie comme des éléments à bannir absolument, quoi qu'il en coûte. A coût de campagnes de communication bien ficelées, aux éléments de langage aiguisés, ils parviennent à faire passer leurs idées et leurs propositions en passant par des voies de communication annexes. En s'appuyant notamment sur les réseaux sociaux et les bulles cognitives installées, ils peuvent toucher un maximum de personnes. Il leur suffit en effet de faire infuser leurs idées dans une bulle de convaincus pour ensuite espérer voir lesdits arguments déteindre sur les non-alignés ou neutres. Un effet de contagion échappant à tout contrôle des autorités scientifiques compétentes permettant de diffuser facilement et rapidement des infox. En 2019, l'Institut BVA avait ainsi présenté les résultats d'un sondage montrant que 86% des 18-34 ans étaient persuadés²⁷ que le nucléaire était néfaste pour l'environnement à cause des émissions liées. Rappelons qu'il s'agit avec l'éolien, du moyen de production le plus propre à notre disposition.

« Il y a un fossé entre la population et la science, dû au relativisme et à la mise sur le même niveau des opinions et des faits. Lorsque l'on est rationaliste, nous nous battons contre des gens qui font passer la science militante contre la science rationnelle. Cela empêche l'organisation d'un nécessaire débat ouvert et contradictoire.

Au lieu de débattre avec des arguments en faveur ou non d'une

²⁷ https://www.lepoint.fr/economie/rechauffement-les-francais-accusent-le-nucleai-re-26-06-2019-2321239_28.php

technologie, ces ONG avancent des certitudes, relayées par de bons modes de communication. A partir de ce moment-là, on peut accuser une technologie de tous les maux et cela génère un impact très fort sur l'opinion publique, qui va se mettre à la rejeter en bloc. Nous avons eu le cas avec les OGM, encore honnis par une partie de la population, alors qu'on les connaît depuis plus de 40 ans sans qu'aucune étude n'ait pu prouver leur dangerosité. Mais une fois que le procès est adressé par des organismes aux avis manichéens, il est difficile de récupérer l'opinion publique » avance Jean-Yves Le Déaut.

Cet effet de contagion est alimenté par la simplicité de certaines dépêches presses ou articles réducteurs, cherchant à générer « du clic » en surfant sur cette mouvance émotionnelle. « Le métier de journaliste sort de sa ligne directrice initiale. La recherche continue du scoop fait qu'on ne relaye plus les vraies informations. Il y a des soucis d'interprétations de la part des journalistes. Est-ce que c'est lié à une incompréhension ? A une méconnaissance du sujet ? Il est très important que le scientifique interviewé ait un retour direct de ses écrits et de la retranscription pour éviter toute déformation. Il faut le recul nécessaire et la compréhension du fait. Il peut y avoir une tendance des journalistes à tordre un peu la réalité, pour obtenir une information » avance Bruno Améduri. C'est notamment le cas sur les PFASs, où de nombreuses campagnes ont été menées sur la présence de micro-plastique dans le sang des individus et dans les nappes phréatiques. Nombre d'articles (souvent signés par des journalistes ne maîtrisant pas les subtilités de ce sujet) titrent « alerte sur la présence de plastiques dangereux dans notre quotidien » générant un engagement exacerbé de la part de citoyens n'ayant pas un bagage scientifique suffisamment robuste pour recevoir cette information avec le recul nécessaire.

Dernièrement, c'était ainsi leur présence dans les œufs de poule qui étaient mis en avant²⁸. Mais pour Bruno Améduri, le problème n'est pas aussi simple. « Nous n'avons pas en France la possibilité de mesurer réellement le fluor. C'est problématique car il y a de plus de plus de fluor dans le sang. Il n'y a pas de réglementations particulières pour obtenir cette mesure. Il y a beaucoup de cancers actuellement, mais nous ne sommes pas en mesure de savoir exactement d'où ils viennent, ni d'attribuer certains cancers à certaines cellules. En France nous ne sommes pas capables de doser les PFASs, alors qu'ils le font en Chine, aux Etats-Unis, en Allemagne et dans d'autres pays. On n'y arrive pas parce qu'on a beaucoup de retard.

En 1995, l'agence américaine de Protection de l'Environnement (EPA)

28 https://www.bfmtv.com/lyon/rhone-la-presence-de-substances-perfluorees-detectee-dans-les-oeufs-de-douze-communes_AN-202307100804.html

s'était intéressée à la société 3M qui avait découvert que les ouvriers avaient un taux de fluor très élevé. L'entreprise a voulu tester les ingénieurs, moins en contact avec la chimie, ainsi que certains employés des Service comptables et administratifs. Elle s'est rendu compte que les personnes extérieures à l'entreprise présentaient aussi un taux de fluor élevé. 3M a tiré la sonnette d'alarme et a décidé de retirer leurs produits phares dont des éléments restaient dans le corps sans être dégradés. Ensuite l'agence américaine de santé, après de nombreux tests sur pas mal d'individus, a lancé un programme visant à protéger la population en retirant certains produits du marché (notamment le Scotchguard®). Les moyens de détection sont tels que l'on peut découvrir les traces dans le sang des individus ou dans les rivières, etc. Ce qui est important, c'est d'informer le grand public et les politiques sur le fait que des traces de fluor prélevées aujourd'hui dans les sols ou les nappes phréatiques ne correspondent pas forcément à une utilisation actuelle du produit. Ces produits étant très stables et persistants dans le temps, il se peut que la trace que je mesure aujourd'hui relève de l'activité des années 70 ».

Il termine en appelant à la nuance. « Relater des faits dépend aussi des personnes et de leur compréhension. Il y a des connaissances de base qui sont acquises, mais peut-être pas assez approfondies. Les émetteurs d'informations de la sorte, après s'être informés sur le fonctionnement réel du produit qu'ils mettent en avant, doivent l'expliquer au maximum à leurs lecteurs, en étant très prudents sur les conclusions hâtives. Même nous, scientifiques experts du sujet nous ne sommes pas encore totalement au fait des enjeux sur les produits florés. Le journaliste va faire un article sur la présence d'un ppb (partie par milliard), alors que cela représente une goutte d'eau dans une piscine olympique. Il crée un scoop sur une présence marginale sans déconstruire la nocivité du produit de sa présence. »

Le manque de culture scientifique et d'absence du réflexe d'évaluation est également un problème soulevé par Catherine Regnault-Roger. « Cela fait plus de 30 ans qu'il n'y a pas d'habitus scientifique dans la classe politique. Jean-Yves Le Déaut qui a siégé en tant que député pendant plus de 30 ans et qui a présidé pendant de longues années l'OPECST²⁹ m'indiquait récemment que dans l'ensemble des législatures où il a exercé, le pourcentage de scientifiques représentait de manière générale moins de 30% de députés. Il semblerait que l'Assemblée nationale actuelle comprenne 73 députés ayant déclaré une profession en lien avec

29 Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

un métier scientifique (médecin, ingénieur, vétérinaire, professeur des universités, dentiste) dont 16 exploitants agricoles, c'est-à-dire 13% environ des 577 députés. Les élus n'ayant pas de formation scientifique sont plus facilement influençables car plus crédules. Ceux qui n'ont pas d'habitus scientifique n'ont pas la démarche scientifique ni le réflexe de questionner, discerner, remettre en cause ou encore évaluer les données qu'ils recevront. Ils seront plus facilement malléables. Les ONG l'ont bien compris et se sont positionnées sur ce public captif ».



Partie II – La transition écologique a besoin de croissance économique

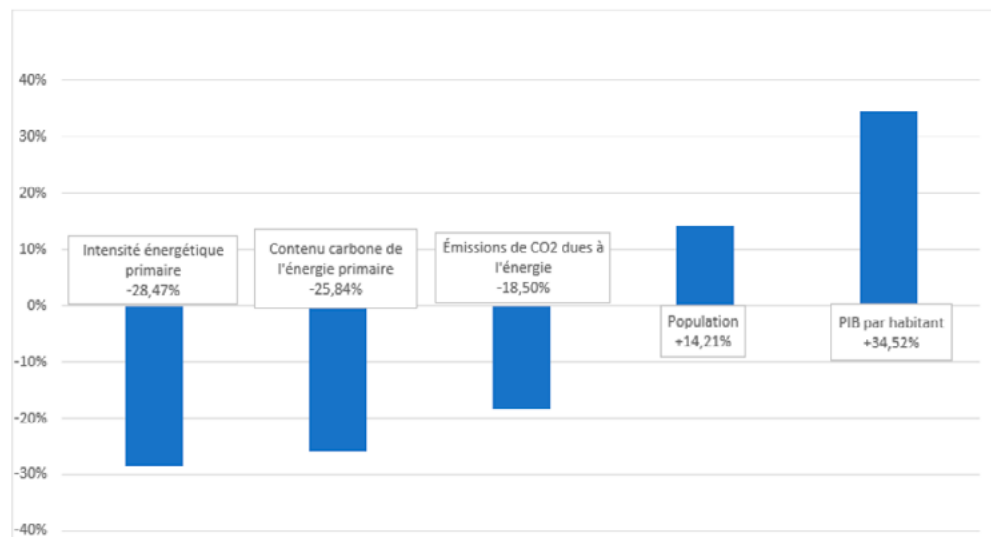
A) Le développement économique conditionne la réussite écologique

Contrairement à ce que beaucoup affirment, l'environnement a besoin d'une croissance économique durable et robuste. N'en déplaisent aux apôtres de la décroissance, c'est par le développement économique que l'on parviendra à relever le plus grand défi de notre temps.

Parvenir à inverser le dérèglement climatique en bannissant au maximum les sources d'émissions de CO₂ nécessite d'avoir un effort en R&D très intense. Réaliser un saut technologique en développant un maximum le parc nucléaire d'une nation appelle le développement d'importants capitaux, dont l'accumulation ne peut

se faire qu'à travers la croissance économique. Comme le révèle Ferghane Azihari³⁰ dans son dernier essai « il y a une corrélation assez forte entre le développement économique d'une nation et sa capacité à gérer les effets du dérèglement climatique, mais aussi à pouvoir en juguler les causes ». On comprend aisément qu'une nation disposant d'une forte capacité d'investissement aura plus de facilités à déployer d'importants moyens pour verdir son économie. Les nations occidentales ont ainsi réussi à découpler la croissance de leur PIB et celle de leurs émissions de CO₂. Depuis les années 90, la France a ainsi réussi à diminuer ses émissions de plus de 18% quand elle a augmenté son PIB par habitant de 34%. Une preuve supplémentaire que le couple écologie-croissance peut faire bon ménage.

Graphique 2 – Evolution des émissions de CO2 dues à l'énergie en France, depuis 1990

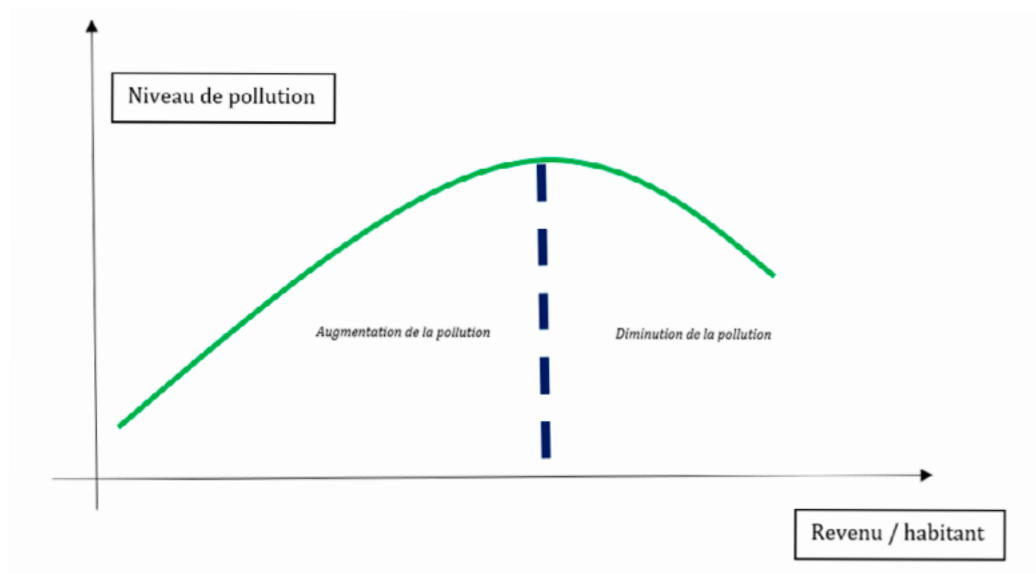


Source des données : SDES. Graphique : Institut Sapiens

Au-delà du constat macroéconomique, ce lien s'exprime également de manière très forte au niveau microéconomique. En économie la courbe de Kuznets environnementale illustre le lien entre pollution et niveau de revenu des ménages. Les travaux du Prix Nobel d'économie définissent ainsi que cette relation suit une fonction concave, montrant que les émissions d'un individu dépendent de sa richesse. Pour faire simple, plus un ménage sera aisé, plus il aura les moyens de réaliser des actions en accord avec ses convictions écologiques croissantes.

30 Essayiste, auteur de « les écologistes contre le progrès, le procès de Prométhée »

Graphique 3 – Courbe de Kuznets environnementale



Concrètement, cela signifie que plus un ménage aura d'importants moyens financiers, plus il aura accès à des produits de consommation plus « verts », des modes de déplacement plus sobres en carbone et pourra se concentrer sur la réduction de ses propres émissions. À l'inverse, la précarité rime trop souvent avec survie et un ménage concerné parera au plus pressé en ne pouvant arbitrer entre différents produits à sa disposition. L'écologie est donc une fonction croissante du revenu, devenant totalement bridée en absence de richesses.

La réussite de la transition écologique passe donc principalement par l'augmentation du revenu par habitation, elle-même fortement précipitée par le développement économique et non par la décroissance ou la casse de l'appareil productif. Or les exemples présentés plus haut, en entraînant à la fois une diminution des capacités de développement d'une nation et d'importantes destructions d'emplois, risquent de précariser un maximum de ménages qui n'auront plus les moyens d'adopter un comportement vertueux. L'écologie pouvant être considéré comme un sport de riche, il convient d'en augmenter au maximum le nombre de participants potentiels.

B) La transition écologique ne se fera pas sans les ménages

Amputer le PIB européen pour satisfaire les desiderata de certaines ONG relève donc par ricochet d'une décision anti-écologique. Paupériser une nation est le meilleur moyen de l'éloigner d'une ambition écologique collective.

Au-delà de l'effet revenu, le volet restriction dispose d'un pouvoir extrêmement nocif. La prise de certaines décisions, réalisée sans concertation ni pédagogie, peut rebuter une partie de l'opinion publique. La fermeture de la centrale de Fessenheim par exemple, accompagnée de la myriade de décisions anti-nucléaire de ces dernières années, a participé à créer les conditions d'une potentielle pénurie d'électricité à l'hiver 2022. Les ménages ont ainsi dû composer avec cette réalité inédite depuis la seconde guerre mondiale. Additionnée à une forte hausse des prix, corollaire de la pénurie, cette précarité énergétique a attisé la colère des ménages qui ont dû réduire leur consommation tout en voyant leurs factures s'envoler, alors que la France était encore un pays exportateur d'électricité jusque l'année précédente. Subir les conséquences de décisions prises au nom de l'écologie – alors que les études scientifiques montrent que le nucléaire est l'allié du climat – peut créer un sentiment de rejet de l'écologie dans l'opinion publique.

Fabien Choné³¹ relate que « durant la saison hivernale 2022/ 2023, la consommation électrique en France a diminué de 9%³². Sur les 20 térawatts-heure (TWh) de baisse, 7 TWh sont attribuables à la douceur des températures. Le reste est imputable à l'effet prix de l'électricité et à l'auto-régulation forcée des ménages. Ainsi, les coupures brandies comme des éventualités importantes par le gouvernement et RTE, n'ont heureusement pas eu lieu. Mais rien ne nous permet d'affirmer que ce sera le cas l'hiver prochain. En 2021, la consommation électrique française était de 434,4 TWh³³, soit un quart de la consommation finale d'énergie en France (pour une production de 532 TWh, ce qui montre la capacité exportatrice de notre pays sur ce pan. En 2022 en revanche, la France est devenue – pour la première fois depuis de nombreuses années - importatrice nette d'électricité. RTE reconnaît même que la France a été dépendante des importations pour assurer sa sécurité d'approvisionnement³⁴ ». La perte d'un élément considéré comme acquis par la population a agi comme un électrochoc politique, débouchant même sur la création d'une commission parlementaire dédiée.

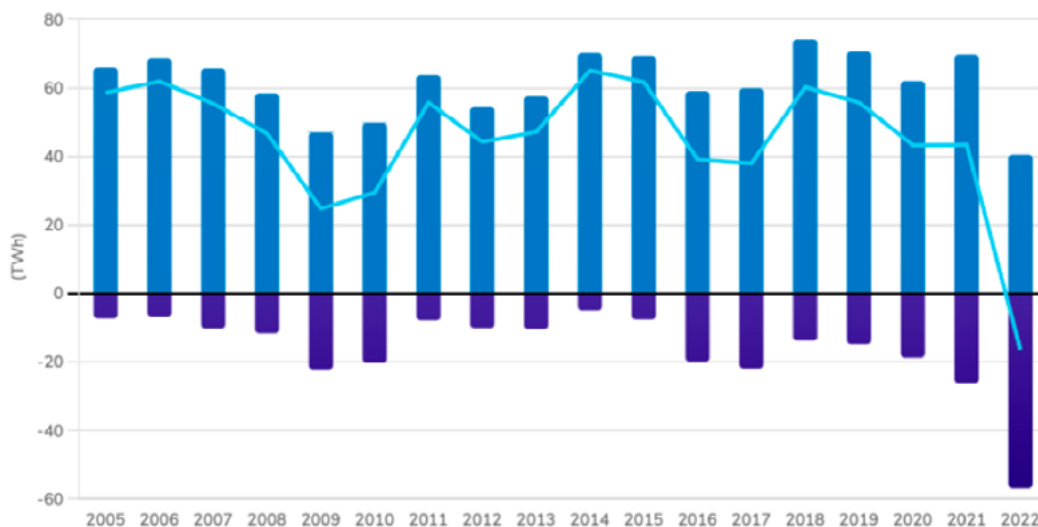
31 Cofondateur de Direct Energies – auditionné le 3 juillet 2023

32 Source : communiqué de RTE du 16 mars 2023

33 SDES, Chiffres clés de l'énergie - édition 2022, novembre 2022, p. 80

34 RTE, Bilan électrique 2022 – Principaux résultats, p. 17. <https://assets.rte-france.com/prod/public/2023-02/Bilan-electrique-2022-synthese.pdf>

Graphique 4 – Solde des échanges commerciaux d'électricité entre la France et ses voisins



Source : RTE, bilan électrique 2022

Lecture : la courbe bleue représente le solde des échanges commerciaux entre la France et ses voisins. En 2022, elle est devenue, pour la première fois, négative. Les barres en bleu clair représentent les exportations, les bleues foncées les importations.

Analyse : Si la France a toujours importé de l'électricité, pour la première fois en 2022 elle a perdu son autosuffisance dans le domaine.

Fabien Choné ajoute que « la fermeture de la centrale de Fessenheim, coïncidant avec les injonctions à la sobriété, a rapidement été pointée comme un élément déclencheur. Pesant comme 2% de la production annuelle d'électricité (11 TWh en moyenne par an), la centrale ne peut être vue comme l'unique raison de cette situation. Les causes sont plus profondes et pernicieuses. En 2011, RTE, sortant de son rôle d'opérateur, a incité implicitement l'Etat à abandonné la constitution de réserves stratégiques au motif que les interconnexions³⁵ avec nos voisins seraient suffisantes pour pallier tout aléa électrique³⁶. La France est ainsi devenue totalement dépendante de l'Allemagne³⁷, sa première partenaire économique, mais également sa concurrente industrielle la plus redoutable et opposante farouche à notre principal atout énergétique, le nucléaire. « Cette vision militante a conduit à fermer presque toutes les sources de production d'électricité pilotable, fragilisant ainsi fortement la sécurité d'approvisionnement française, pourtant identifiée comme immuable dans notre pays. La fermeture de Fessenheim – là encore décidée sans en mesurer l'impact – additionnée aux découvertes

35 Une interconnexion est une « ligne de transport qui traverse ou enjambe une frontière entre des Etats membres et qui relie les réseaux de transport nationaux des Etats membres de l'Union européenne » <https://www.cre.fr/Pages-annexes/Glossaire/INTERCONNEXION>

36 Voir la chronologie située annexe

37 <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/importations-d-electricite-en-france-un-accord-avec-l-alle-magne-signe-la-semaine-prochaine-20221118>

de corrosions sous contraintes dans 25 réacteurs sur 56, ont fini de précariser notre production électrique ». Là encore, le militantisme de certains a produit d'importants dégâts économiques et sociaux quand il est venu à la rencontre d'une méconnaissance de la part des politiques.

Il est d'ailleurs assez cocasse de voir qu'alors qu'une grande partie de la classe politique a toujours été farouchement anti-nucléaire, l'opinion publique a effectué en l'espace de six mois un virage à 180 degrés sur la question, se découvrant une forte appétence pour cette technologie à mesure que l'électricité venait à se raréfier. Catherine Regnault-Roger imagine de son côté « que l'opinion deviendra majoritairement pro-pesticide et pro-OGM lorsque les denrées alimentaires viendront à manquer. C'est malheureux de devoir en arriver à cette extrémité pour obtenir un virage collectif en faveur de la science et des innovations ». Elle ajoute que « la politique agricole européenne basée sur de beaux idéaux avec des objectifs vertueux (*Farm to Fork, Green Deal*), relève plus d'une démarche « Martine à la ferme » que d'une vision politique mondiale où les couteaux sont aiguisés pour occuper des parts de marché. En écoutant les sirènes des écologistes, qui ne reculent devant aucun moyen pour faire passer leur ligne politique comme recourir à des cyberattaques lors de démarches de consultations citoyennes européennes pour faire évoluer la réglementation des NGT par exemple, la Commission européenne ne se place pas en situation d'assurer une souveraineté agro-alimentaire de l'Union. C'est évidemment une situation préoccupante dont on ne peut que s'inquiéter ».

Les mauvaises décisions prises au niveau européen ont des répercussions bien concrètes sur le quotidien des citoyens. Actes de séductions de certains militants, elles peuvent avoir des effets extrêmement corrosifs sur le long terme. « Si l'Europe décide d'interdire les PFASs, elle tuera à cette occasion la filière aéronautique française » souligne Bruno Améduri. Il ajoute que « les semi-conducteurs, dont l'Europe veut pouvoir concurrencer les autres grandes puissances économiques : l'Asie et les USA, et monter les parts de marchés de 10% à 20% au niveau mondial à travers le « Chips Act » ne peuvent être produits sans PFASs ». La Commission européenne se fixe donc des objectifs économiques ambitieux, visant à éviter tout décrochage par rapport aux Etats-Unis et à la Chine mais prend en parallèle des décisions empêchant la réalisation de cet objectif.



Partie III – Nos propositions pour renouer avec la rationalité des décisions politiques

A) Le recours systématique à des études d'impact ex-ante

Aussi inconcevable que cela puisse paraître, il n'y a pas de réalisation systématique d'études d'impact visant à évaluer les conséquences économique d'une décision à visée écologique. En France, si dans le cas des projets de loi émanant du gouvernement les services du premier Ministre tentent d'estimer ses effets potentiels, nous ne pouvons que déplorer l'absence de culture systématique de l'évaluation par des organismes indépendants.

« Les sujets devenant de plus en plus complexes, le politique a besoin d'une aide plus importante pour en comprendre les enjeux et apprécier à juste titre les projets de lois qu'il vote. A ce titre, les études d'impact sont majeures et devraient être obligatoires » souligne Jean-Yves Le Déaut.

La politique étant dictée par un agenda contraint, sommée d'apporter des solutions rapides à des problèmes de long terme, elle ne peut par nature s'encombrer de cette mission. C'est cette non-systématisation de l'évaluation qui conduit *in fine* à la prise de décision détruisant autant de ressources économiques. « Le temps de la science n'est pas celui de la politique. Si une décision scientifique importante, controversée, ne rapportera des dividendes qu'à long terme, alors elle ne sera pas prise pour faire l'économie d'une polémique et d'une mauvaise presse » rapporte Jean-Yves Le Déaut.

« Si pour une partie des décisions prises au niveau national, les élus essayent de prendre en compte les quelques études à leur disposition, ce qui pose réellement question c'est la production de ces études. Il n'est pas rare que les études d'impact arrivent de manière *ex-post* après les choix politiques qui seront traduits dans la loi, et viennent en réalité corroborer la décision prise en amont » souligne Fabien Choné. Il ajoute que « les études réalisées dans le cadre des propositions législatives sont réalisées par l'administration ou par des organismes publics qui ne sont pas des organisations scientifiques et souvent contraints par des idéologies établies (ADEME, RTE, etc.) Sur la question de la sécurisation des approvisionnements en électricité, RTE ne s'est pas vraiment appuyé sur des études purement scientifiques pour juger ses positions qui ont amené à la situation actuelle. Il faut absolument réfléchir à comment sortir du champ politique les décisions technico-scientifiques qui ont une vraie implication économique de long terme. L'idée pourrait être de faire appel à un organisme étranger pour réaliser ces études. Soit un organisme d'un autre pays soit un organisme mondial ou européen, totalement indépendant et véritablement expert sur ces questions ».

Pour le cas des PFASs, aucune étude n'a été adossée au projet de loi. Or les PFASs étant présents dans 50% des produits européens, la décision à venir de la Commission européenne risque ainsi de détruire des milliards d'euros de richesses au niveau européen tout en mettant à terre les industries européennes. La décision unilatérale de certains technocrates européens, souvent issus des ONG auxquelles ils cherchent à plaire, pourrait ainsi paupériser fortement le continent européen, qui n'aura plus les moyens d'accompagner la nécessaire transition écologique.

« La Commission européenne est trop complaisante vis-à-vis des écologistes. Pendant le processus de consultation publique sur les NBT³⁸, des députés européens EELV ont soutenu des cyber attaques vis-à-vis des consultations citoyennes, sans que cela

38 **New breeding techniques**, ou nouvelles techniques d'édition génomique des plantes.

ne soit sanctionné. Dans le secteur agricole, un certain nombre d'interdictions notamment de produits phytopharmaceutiques a été prononcé non pas sur des bases objectives d'une évaluation bénéfice/risque mais sous le coup de campagnes d'ONG militantes, relayées jusqu'à des niveaux ministériels, pour interdire des solutions qui avaient fait leur preuve et sans en examiner les conséquences » relate Catherine Regnault-Roger.

Elle ajoute que « oui nous avons besoin d'études d'impact, mais il faut souligner qu'il y a aussi un problème de sélection d'experts dans les comités, où l'indépendance n'est pas la première qualité requise chez les postulants. Le consensus mou est également une plaie qui nuit aux avis de ces agences, la volonté d'être ultra vigilant est antinomique avec la volonté de croissance. Les experts sont trop souvent décroissants. Il y a trop régulièrement des prises de position contre le progrès qui rapportent du crédit politique facilement et rapidement. La sinistrose globale est également à bannir car elle nuit réellement au progrès et au développement économique ».

« Dans une société de plus en plus polarisée, où l'IA est omniprésente et les fake news produites de manière industrielle, nous avons besoin de retrouver un esprit de rationalité. Sur tous les sujets disposant d'une assise scientifique, il faut une étude d'impact associée. L'Assemblée nationale dispose des outils adéquats, mais elle doit les muscler. La représentation nationale doit s'assurer que chaque projet de loi voté soit précédé d'une étude faisant la balance bénéfices / risques. L'office d'évaluation scientifique de la loi, en plus de faire appel à des laboratoires publics et privés et à des académies, doit s'appuyer sur les think-tank, pour obtenir la plus grande crédibilité. Il faudrait transformer l'actuel conseil scientifique de l'OPECST trop peu mobilisé en conseil scientifique du Parlement qui devrait être régulièrement consulté sur les études d'impact en amont de la législation. En parallèle, il faut installer auprès du gouvernement et du président de la République un conseiller scientifique crédible et robuste, pouvant aiguillier la décision de manière neutre et objective. Ces mesures permettront sans doute d'aider à organiser un débat qui diffuse mieux dans la société quitte à prendre un peu plus de temps pour voter un texte. En plus d'augmenter l'habitus scientifique de la population, on pourrait également faire l'économie de lois absurdes au contenu délétère. Enfin, le politique doit accepter de parfois revoir sa copie, refaire l'évaluation de sa loi quitte à ne pas en recevoir les dividendes, dans l'intérêt de son pays » ajoute Jean-Yves Le Déaut.

Systematiser les études d'impact, réalisées par des organismes indépendants, composés d'experts qualifiés, neutres et reconnus, et publiées automatiquement en amont des projets de loi, permettrait

d'éclairer la décision politique. La mesure des effets économiques sur plusieurs années donnerait ainsi aux élus l'ampleur de leurs décisions, informerait l'opinion publique sur les conséquences à venir, et compenserait le manque de culture scientifique de la population. Ces études systématiques seraient d'excellents contrepoids aux messages des ONG militantes qui pourraient alors perdre en influence. Dans le cas d'une étude présentant un bilan néfaste sur le plan économique, le politique aurait bien entendu toute liberté pour poursuivre sa réforme, mais il devrait en répondre à la prochaine élection en ne pouvant occulter sa responsabilité dans la destruction de valeurs économiques.

B) L'amélioration de la culture scientifique des décideurs et de l'opinion publique

La relation de confiance des Français dans la science est ambiguë. Tous les deux ans, l'Institut Sapiens réalise en partenariat avec l'IPSOS son baromètre « sciences et société ». A travers cette enquête d'opinion, nous cherchons à apprécier la relation des citoyens avec la science, ainsi que son évolution dans le temps. Les résultats de l'édition 2022³⁹ démontrent un paradoxe éloquent. Si les Français ont majoritairement confiance dans la science pour apporter des solutions aux problèmes contemporains (70%) ou pour améliorer la santé et l'environnement (53%, soit 7 points de plus que par rapport à 2020), ils ont en revanche beaucoup moins confiance dans les scientifiques, estimant qu'on ne peut leur faire confiance car ils seraient sous influence (56%) ou qu'on ne peut attendre d'eux qu'ils disent la vérité si leurs recherches avaient un effet néfaste sur la santé (50%). Une donnée pouvant s'expliquer par la multiplication des controverses publiques entre « experts » autoproclamés (comme cela a été le cas lors de l'épisode COVID avec le professeur Raoult) déstabilisant le public profane.

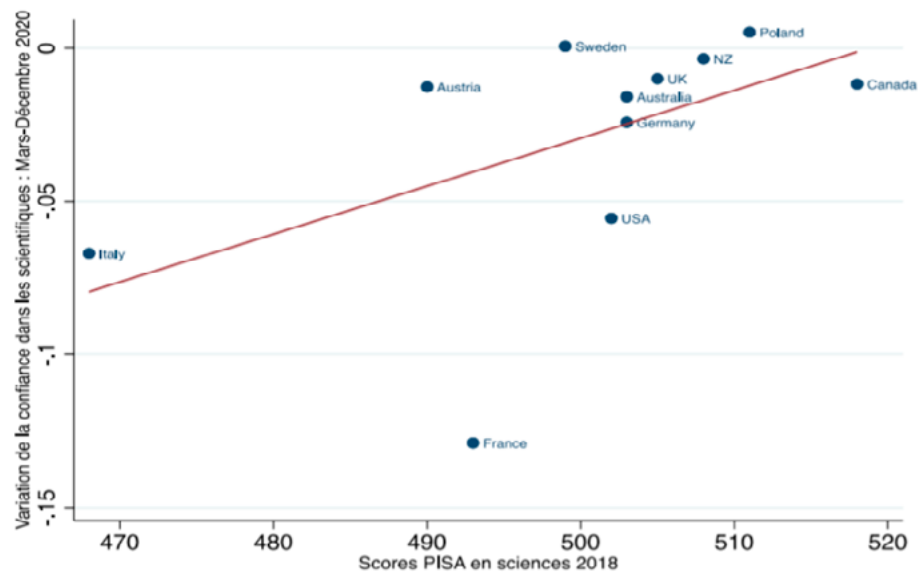
Si les Français ont donc une relative bonne confiance dans la science comme un objet entier, ils développent en revanche une méfiance croissante envers ses représentants. Un phénomène qui est particulièrement plus présent chez les plus jeunes (âgés de moins de 35 ans) que leurs aînés. Résultat, ils font primer leurs intuitions sur les travaux scientifiques. La force de la parole du scientifique est ainsi défiée par leur expérience personnelle : 51% des Français estiment que leur jugement personnel a autant de valeur que l'opinion d'un scientifique et 40% font davantage confiance à leur expérience personnelle qu'aux explications des scientifiques pour savoir si un fait est vrai ou faux scientifiquement.

39 <https://www.institutsapiens.fr/observatoire/barometre-science-et-societe/>

Pour se renseigner sur les enjeux scientifiques, ils préfèrent se tourner vers leurs proches (67%) que vers les autorités scientifiques (62%), ou les médias (44%).

Compréhension scientifique et confiance sont étroitement liés. La crise sanitaire nous a ainsi démontré que les pays disposant d'un score PISA important en sciences étaient ceux où la confiance dans la parole scientifique avait le moins diminué.

Graphique 5 – Test PISA en sciences et variation de la confiance dans les scientifiques⁴⁰



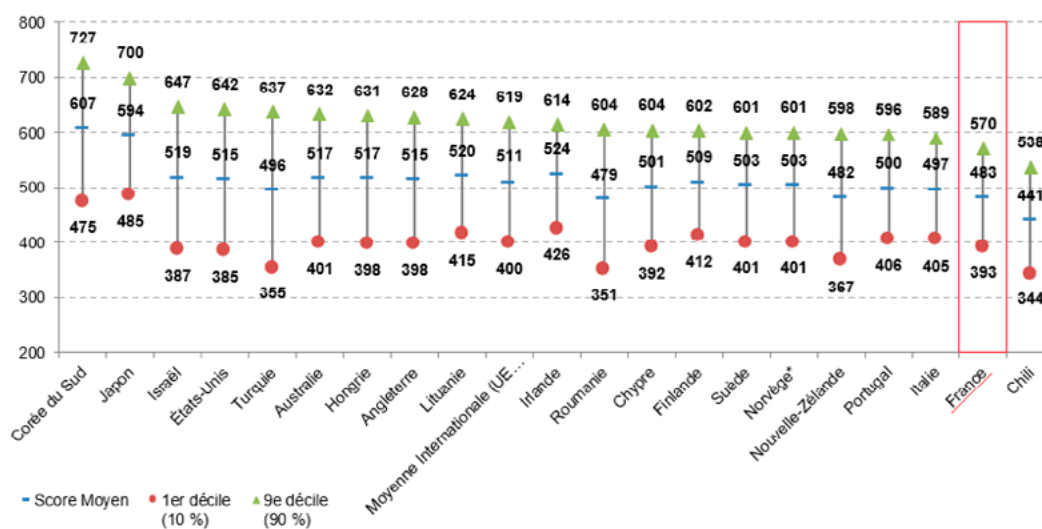
Ce lien entre compréhension et confiance est renseigné depuis Max Weber et son concept de « désenchantement du monde », publié dans le « savant et le politique » en 1919. Il expliquait alors que les premiers tramways dans les villes étaient vides, parce que les usagers associaient son fonctionnement à de la magie. Une fois les interrogations levées en explicitant concrètement la mécanique et l'ingénierie associées, les craintes s'estompèrent et tout le monde se ruait sur ce nouveau mode de transport. Cette logique est aujourd'hui sensiblement la même dans les innovations présentées plus haut. Nucléaire, OGM, pesticides, PFASs ou thérapies géniques sont aujourd'hui vilipendés par des élus qui ne comprennent ni leur fonctionnement réel ni leur utilité et se retrouvent face à une opinion publique atone car profane. Le débat est alors préempté quasi-exclusivement par les ONG ayant intérêt à la suppression de ces technologies, faisant fi des conséquences de leurs demandes.

Le point central de l'amélioration demeure donc dans l'éducation scientifique de la population et par ruissellement, de ses

⁴⁰ Source : confiance dans les scientifiques par temps de crise, Yann Algan, Daniel Cohen, Eva Davoine, Martial Foucault et Stefanie Stantcheva, focus 068-2021, CAE, octobre 2021

représentants. En mathématiques, les élèves français se situent actuellement au niveau des élèves chiliens. Pour illustrer le décrochage, rappelons que notre niveau moyen correspond à celui du niveau faible en Corée du Sud.

Graphique 6 – Répartition des performances en mathématiques par pays



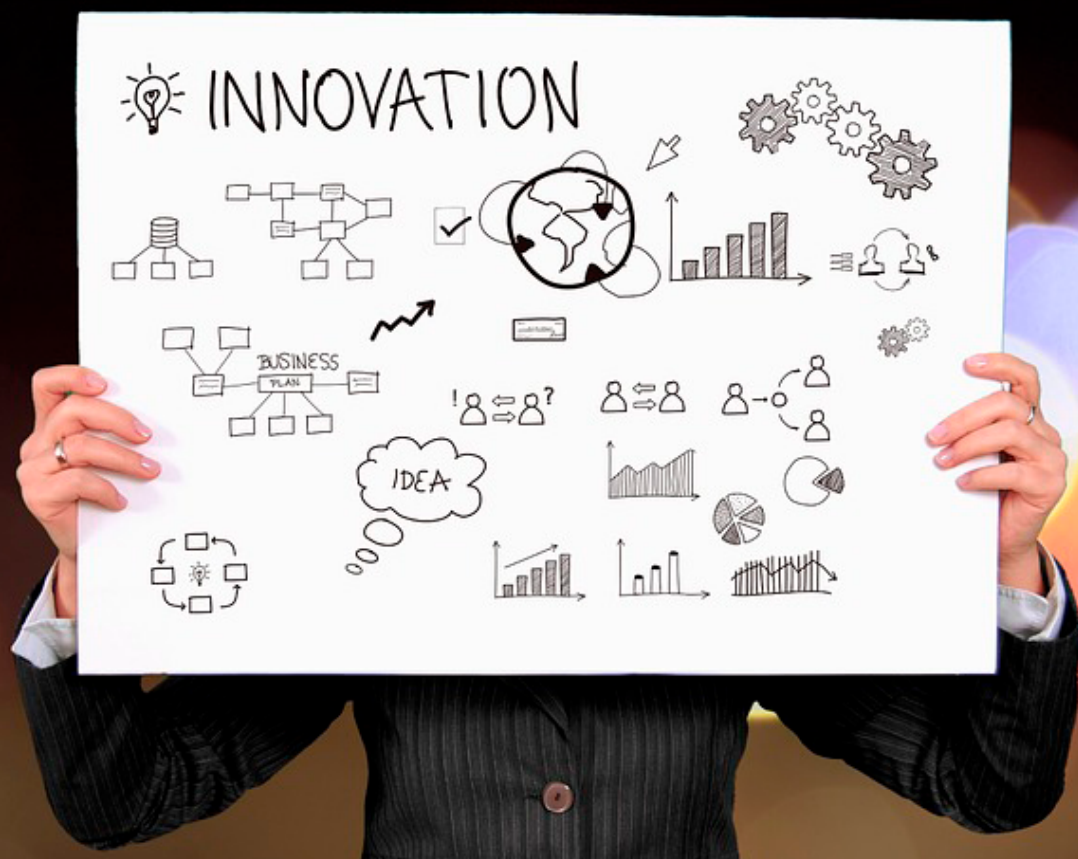
* En Norvège les élèves ont passé le test au grade 9

Lecture : En France, 90 % des élèves ont un score inférieur à 570. 10 % des élèves ont un score inférieur à 393.
 Champ pour la France : élèves de quatrième scolarisés dans des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).
 Source : IEA - MENJS-DEPP.
 Réf. : Note d'information, n°20.47 © DEPP

En ce qui concerne la numératie (capacité à utiliser, à appliquer, à interpréter, à communiquer, à créer et à critiquer des informations et des idées mathématiques de la vie réelle), la plupart des pays (Japon, Finlande, Estonie, Belgique, Pays-Bas, Suède, Danemark) atteignent le niveau 3 en maîtrise médiane⁴¹. La France, à l'instar de l'Irlande, de la Pologne, de Chypre, des États-Unis et de l'Espagne a une médiane bloquée au niveau 2 (niveau moyen voire faible). Le niveau des adultes français en numératie est ainsi très bas et place notre pays à la 18^e place du classement de l'OCDE. Dans le détail, seuls 8,3 % des Français (âgés de 16 à 65 ans) se situent aux deux niveaux les plus élevés de compétence en numératie (niveaux 4 et 5) et 29 % au niveau 3, ce qui place également la France assez loin derrière la moyenne (respectivement 12,4 % et 34,4 %).

Tant qu'il n'y aura pas une véritable amélioration du niveau scientifique des Français, il ne pourra y avoir de choc de confiance. Et ainsi, notre pays restera englué dans cette situation de méfiance, véritable terreau fertile à la prolifération d'idées déconnectées du réel.

41 Source : étude PIAAC



Conclusion

Le manque de recul scientifique au moment de la prise de décisions structurantes pour l'avenir de nos économies et de nos sociétés est une véritable plaie, qui appauvrit sur le long terme les populations. Nos élus, en succombant aux sirènes du court terme et à la perspective de la prochaine élection, ont multiplié les mauvaises décisions dont nous ne commençons à peine qu'à entrevoir les conséquences. Crise du logement, perte de notre souveraineté énergétique, chute des rendements agricoles ou encore sacrifice de notre industrie automobile sont des conséquences directes de décisions hâtives prises par nos représentants plus soucieux de leur côte de popularité que de l'état de leur pays. L'impératif écologique qui nous oblige à des mesures drastiques ne doit pas occulter la nécessaire intelligence devant guider la décision publique. L'adaptation de nos sociétés aux standards d'un monde sobre en carbone ne peut se faire ni sans le concours des opinions publiques, ni sans le recours à la science. Le vrai risque est d'opérer une rupture entre la nécessaire révolution dictée par le climat et sa perception par les citoyens. Face à la cascade de conséquences

néfastes pour leur quotidien, les ménages pourraient rapidement rejeter toute mesure écologique et privilégier la fin du mois à la fin du monde. Une donnée qu'ont bien compris certaines forces politiques, qu'elles ne tarderont pas à exploiter pour réaliser leurs ambitions électorales.

La systématisation de la réalisation d'études d'impact, robustes, indépendantes et scientifiques, est incontournable. C'est un enjeu démocratique majeur, qui doit s'appliquer dès à présent. S'il est assez difficile de revenir sur les décisions prises ces dernières années, il est en revanche possible d'infléchir celles à venir. La volonté d'interdiction des PFASs, de manière aveugle et uniforme, parce qu'elle présente un important risque de rupture, doit être discuté avec intelligence et accompagné d'une véritable mesure sur le long terme. Toute décision prise en ce sens sera ainsi dument justifiée par une nécessaire balance risques / bénéfices, expliquée et assumée par les responsables politiques. Il en va de l'avenir de notre industrie européenne.

